



MOLUNES (LES) (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Village de l'arrondissement et du canton de Saint-Claude ; perception, distribution de poste aux lettres et paroisse de Septmoncel ; à 7 km de Septmontcel, 12 de Saint-Claude et 76 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 1270-1520^m.

Le territoire est limité au nord par La Joux et Lamoura ; au sud par les Moussières et Bellecombe ; à l'est par la vallée de Mijoux ; à l'ouest par Montépyle, section de Septmoncel et les Moussières. Laisiat, les Aubergettes, sur les Adrets, sur le Cyr, les Rasses, Chayère, l'Eculas à Millet, le pré à Marchand, les Crottes, les Molunes, sur l'Aisiat, le Reculas, le pré Fillet, le pré Coquet, sur et sous le Brayon, le Déponté, Combe-Royer et l'Eculas-Gardet, sont des fermes ou hameaux faisant partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 23 , de Saint-Claude à Genève ; par les chemins vicinaux de Lézia, de la Semard, de la Vie-Neuve et des Crottes ; par la Valserine, le ravin de la Pralouse, de Combe-Noire et le bief des Pons.

Le village est situé au sommet des hautes montagnes du Jura, qui s'élèvent à pic sur la rive droite de la profonde vallée de Mijoux. Les maisons sont disséminées sur toute l'étendue du territoire, bien bâties en pierre, couvertes en tavaillons et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée ; elles ont chacune un châlet et sont environnées de gras pâturages, au milieu desquels croissent isolément des sapins, des hêtres ou des foyards.

Population : en 1806, 904 habitants ; en 1846, 650 ; en 1881, 680, dont 331 hommes et 319 femmes ; population spécifique par km carré, 31 habitants ; 111 maisons, savoir : à l'Aisiat, 27 ; aux Rasses, 19 ; aux Envouettes, 8 ; à la Simard, 26 ; aux Crottes, 12, et à l'Etailly, 19 ; 124 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Étienne. Paroisse de Septmoncel.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 5303 à 5312, 3 E 7972 et 7973, 3 E 10125 à 10127 et 3 E 13028. Tables décennales : 3 E 1336 à 1344.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 711-712, 5 Mi 1270, 2 Mi 1100, 2 Mi 1819-1820, 5 Mi 20-21 et 1184.

Cadastre : exécuté en 1812 ; surface territoriale 2050^h 63^a ; surface imposable 2034^h, savoir : 1242 en pâtures, 828 en terres labourables, 167 en bois-sapins, 93 en bois-taillis, 3^h 67^a en tourbières, 5^h 41^a en sol et aisances de bâtiments, 2^h en prés, et 9^a en jardins, d'un revenu cadastral de 38.621 fr. ; contributions directes en principal 4.818 fr.



Le sol, montagneux, rend cinq fois la semence et produit beaucoup d'orge, des pommes de terre, du lin, du foin et du méteil d'orge et d'avoine. On importe les deux tiers des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 80 cent, pour cent.

On élève dans la commune, des bêtes à cornes, quelques porcs et beaucoup de chèvres. Dans chaque ménage on tue une vache, dont on sale la viande, pour servir de nourriture pendant l'année. 12 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, de la marne, des tourbières exploitées pour le chauffage des habitants, de la pierre ordinaire à bâtir, de la pierre à chaux et hydraulique.

Chaque famille fait ses fromages dans sa maison. Ils sont bleus et dits de Septmoncel. On en fabrique annuellement 48.000 kg, qui sont exportés à Lyon.

Il y a trois moulins à farine à un seul tournant, avec scierie mécanique à une lame, pour bois de construction, et une scierie à une lame, 3 forgerons, 2 marchands d'étoffes, 3 marchands de fromages en gros, 1 marchand de fer, 6 auberges, 2 voituriers, 1 boucher et 1 boulanger.

La principale ressource des habitants consiste dans la fabrication des fromages, la lapidairerie et l'agriculture.

Biens communaux : une fontaine et 18^h 08^a de parcours, d'un revenu cadastral de 3 fr. 48 cent. Il n'y a pas de maison commune. L'instituteur et son école, fréquentée par 28 garçons et 18 filles, occupent une maison louée à cet effet.

Bois communaux : 138^h 85^a ; coupe annuelle, 120 arbres.

Budget : recettes ordinaires 2.871 fr. ; dépenses ordinaires 2.871 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le territoire des Molunes n'est qu'un démembrement récent de l'immense paroisse de Septmoncel. Son histoire se confond entièrement avec celle de ce dernier lieu. Afin d'éviter des répétitions, nous renvoyons, pour tout ce qui concerne l'origine et le peuplement graduel de cette commune, à l'article *Septmoncel*.